

AVIS PUBLIC

**EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ
par le soussigné, QUE:-**

*Conformément au Code municipal (L.R.Q., c. C-27.1),
les prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2023 et
le programme triennal des dépenses en immobilisations
pour la période 2023, 2024 et 2025,
seront adoptés lors de la séance extraordinaire
qui se tiendra lundi, le 19 décembre 2022 à 19 h 00
à la salle municipale, située au 10, rue Louis-Charles-Panet.*

**DONNÉ à Sainte-Mélanie, ce neuvième jour du mois de décembre de
l'an deux mille vingt-deux.**



**Me François Alexandre Guay
Directeur général et greffier-trésorier**

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité de Sainte-Mélanie, certifie sous mon serment d'office avoir publié le présent avis public sur le site Internet de la Municipalité www.sainte-melanie.ca et l'avoir affiché à la Municipalité à l'endroit prévu à cette fin, entre 9 h et 17 h, le neuvième jour du mois de décembre deux mille vingt-deux.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 9 décembre 2022.

A handwritten signature in blue ink, reading "François A. Guay". The signature is fluid and cursive, with the first name "François" and the last name "Guay" clearly legible.

François Alexandre Guay, LL.M. Fisc.
Directeur général et greffier-trésorier